

Appel à candidature pour un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

OCCITANIE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Possibilités de renouvellement en fonction des conventions futures. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26.9 K€ et 37.4K€ brut annuel.
<u>Résidence administrative :</u>	Bédarieux (34)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Susceptible d'être vacant à partir du 1^{er} septembre 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.

Au quotidien et au contact direct du terrain, les agents du CNPF ont une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées. Dans ce cadre, le code forestier leur a confié trois missions particulières :

- Orienter la gestion en élaborant notamment les schémas régionaux de gestion sylvicole et les codes des bonnes pratiques sylvicoles des forêts privées ;
- Conseiller et former en vulgarisant les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires forestiers ;
- Regrouper notamment en développant les coopérations (gestion des forêts, vente de produits...).

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse. Vous travaillerez en lien étroit avec l'équipe du Gard de l'Hérault. Une part importante de temps de travail se passe sur le terrain, en forêt, auprès des propriétaires forestiers privés.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieure en charge de l'Hérault, la mission du/de la technicien(ne) s'articulera autour de 2 pôles :

1 – Accompagnement des propriétaires sinistrés par les tempêtes Nils et Pedro,

- Identification des peuplements sinistrés : contact des propriétaires, diagnostics des dégâts sur les parcelles,
- Identification des dégâts sur les secteurs à enjeux DFCI : priorisation de l'animation avec les partenaires pour faciliter la réouverture des pistes, le traitement des massifs,
- Conseils auprès des propriétaires : démarches à entreprendre, nettoyage, exploitation, remise en état du terrain,
- Accompagnement des projets forestiers et incitation au regroupement,
- Contribution à l'organisation de réunions d'informations auprès des collectivités et des propriétaires,
- Appui particulier auprès des 29 groupements forestiers (près de 500ha) qui ont été très touchés (conseils, appuis aux AG, etc.)

2 – Promotion d'une gestion forestière respectueuse de la qualité de l'eau sur deux impluviums en lien avec les associations de préservation de la ressource,

- organisation et animation de réunions d'information à destination des propriétaires forestiers,
- réalisation de diagnostics sylvicoles sur des propriétés forestières,
- promotion des documents de gestion durable,
- accompagnement à la réalisation de chantiers.

Plus ponctuellement, le (la) technicien(ne) pourra être amené(e) à prendre part aux autres activités du CRPF (journées d'information, FOGFOR, ...) et aux projets départementaux éventuels.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- De préférence, expérience dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Bonnes dispositions au travail d'équipe comme aux relations extérieures ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports ...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 €/mois (obligatoire),
- Voiture de service

Personnes à contacter

- Elise BUCHET – Ingénieure Hérault-Gard – 06 73 84 89 17 – elise.buchet@cnpf.fr
- Olivier PICARD - Directeur- 05 61 75 42 00 – olivier.picard@cnpf.fr

Dépôt de candidature 6 juillet 2026 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF OCCITANIE
7 chemin de la LACADE – 31320 AUZEVILLE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra à partir **du 15 juillet 2026** dans les locaux du CNPF.